



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du 4 juillet 2023 tenue à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTON, M. SIMON SESTO CIFOLA, MME CAMILLE JOLI-COEUR, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE ET M. JEAN-FRANÇOIS HECQ formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la conseillère Lori Doucet est absente.

2023-07-358

ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De modifier l'ordre du jour par l'ajout du sujet 7.18 Offre de services - Spectacle de la Fête nationale du 23 juin 2024.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

2023-07-359

PROCÈS-VERBAUX - SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023 et celui de la séance extraordinaire du 13 juin 2023, tel que soumis.

Adoptée

2023-07-360
RÈGLEMENT RV-1349-2-3 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 6 juin 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement et les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1349-2-3 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1349-2 sur la location et l'utilisation des espaces publics municipaux.

Adoptée

2023-07-361
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-088 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-088 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par la modification de la zone C-6 271 et ses dispositions particulières.

Adoptée

2023-07-362
RÈGLEMENT RV-1433-1 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1433-1 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1433 sur l'occupation du domaine public relatives aux autorisations permanentes.

Le projet de règlement est déposé.

2023-07-363
DÉPÔT DES LISTES DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 12 mai au 8 juin 2023.

Adoptée

2023-07-364
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS - MAI 2023

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

De prendre acte du dépôt du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2023 montrant un total des activités de 4 990 160,22 \$.

Adoptée

2023-07-365
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 1er juin 2023 et révisée par le Service des finances le 14 juin 2023, montrant un montant payable total de 1 486 799,60 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

2023-07-366
**APPROPRIATION D'UNE PARTIE DU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ -
ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE DODGE RAM 1500 2022**

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'autoriser l'acquisition auprès de la Ville de Saint-Joseph-du-Lac d'une camionnette Dodge RAM 1500 2022 et autoriser à cette fin l'appropriation d'une somme de 54 594 \$ au surplus libre accumulé.

Adoptée

2023-07-367
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022
AMENDÉ

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT

De prendre acte du dépôt par le trésorier adjoint du rapport financier consolidé au 31 décembre 2022, amendé en date du 12 juin 2023.

Adoptée

2023-07-368
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DATÉE DU 19 JUIN 2023, AU MONTANT DE
15 403 000 \$ - ADJUDICATION

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

Le détail de ces soumissions se lit comme suit :

1 - MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

946 000 \$	5,25000 %	2024
988 000 \$	5,00000 %	2025
1 031 000 \$	4,75000 %	2026
1 009 000 \$	4,70000 %	2027
4 746 000 \$	4,70000 %	2028
6 683 000 \$	4,70000 %	2033

Prix : 99,04394

Coût réel : 4,89325 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

946 000 \$	5,20000 %	2024
988 000 \$	5,00000 %	2025
1 031 000 \$	4,70000 %	2026
1 009 000 \$	4,60000 %	2027
4 746 000 \$	4,50000 %	2028
6 683 000 \$	4,65000 %	2033

Prix : 98,45500

Coût réel : 4,91457 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

946 000 \$	5,20000 %	2024
988 000 \$	5,10000 %	2025
1 031 000 \$	4,70000 %	2026
1 009 000 \$	4,50000 %	2027
4 746 000 \$	4,40000 %	2028
6 683 000 \$	4,65000 %	2033

Prix : 98,30500

Coût réel : 4,91522 %

4 - RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.

946 000 \$	5,00000 %	2024
988 000 \$	5,00000 %	2025
1 031 000 \$	4,70000 %	2026
1 009 000 \$	4,50000 %	2027
4 746 000 \$	4,50000 %	2028
6 683 000 \$	4,70000 %	2033

Prix : 98,31400

Coût réel : 4,96669 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC. est la plus avantageuse;

ATTENDU QUE conformément au pouvoir qui a été délégué au trésorier adjoint en vertu du Règlement RV-1072 adopté le 21 novembre 1995, il a adjugé l'émission de 15 403 000 \$ à la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC., en accord avec l'article 555.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

ATTENDU QUE le trésorier adjoint a demandé à cette dernière de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. pour l'inscription en compte de cette émission;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt par le trésorier adjoint du procès-verbal de l'adjudication de la vente d'obligations au montant de 15 403 000 \$ suite à l'appel d'offres public du 7 juin 2022 à la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC., conformément au Règlement RV-1072.

Adoptée

2023-07-369

SOUMISSIONS - SERVICES D'ENTRETIEN MÉCANIQUE DES VÉHICULES LOURDS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - ANNÉES 2024, 2025 ET 2026 - CONTRAT 2023-2045

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour les services d'entretien mécanique des véhicules lourds du Service de sécurité incendie, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOMS ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT DU TAUX HORAIRE (taxes incluses)
Mécamobile Rive-Nord inc. 216, rue Poirier, condo #6 St-Eustache (Québec) J7R 6B1	109,25 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 25 juin 2023;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 18 mai 2023.

D'accepter l'offre de l'entreprise Mécamobile Rive-Nord inc. au taux horaire de 109,25 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour les services d'entretien mécanique des véhicules lourds du Service de sécurité incendie pour les années 2024, 2025 et 2026 – Contrat 2023-2045.

Adoptée

2023-07-370
OFFRE DE SERVICES ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE
ACCUMULÉ - ÉTUDE DE VÉTUSTÉ POSTE CURÉ-BOIVIN - CONTRAT 2023-
2049

ATTENDU la demande de prix de gré à gré pour une étude de vétusté du poste Curé-Boivin;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 27 juin 2023;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accepter l'offre de BHP Experts Conseils S.E.C. au montant de 63 517,94 \$, toutes taxes incluses, pour une étude de vétusté du poste Curé-Boivin - Contrat 2023-2049.

D'approprier au surplus libre accumulé un montant de 17 310 \$.

Adoptée

2023-07-371
OFFRE DE SERVICES ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE
ACCUMULÉ - SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES PLANS, LE DEVIS
ET LA SURVEILLANCE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉFECTION
DE DIVERSES PIÈCES DU DESSABLEUR - CONTRAT 2023-2052

ATTENDU la demande de prix de gré à gré pour les services professionnels pour les plans, le devis et la surveillance dans le cadre des travaux de réfection de diverses pièces du dessableur;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 24 mai 2023;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accepter l'offre de Wateroclean inc. au montant de 61 051,73 \$, toutes taxes incluses, pour les services professionnels pour les plans, le devis et la surveillance dans le cadre des travaux de réfection de diverses pièces du dessableur - Contrat 2023-2052.

D'approprier au surplus libre accumulé la somme de 36 431 \$.

Adoptée

2023-07-372

OFFRE DE SERVICES ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ - ACHAT D'ÉCLAIRAGE RÉTROFIT AU DEL POUR LAMPADAIRES DU FAUBOURG BOISBRIAND - CONTRAT 2023-2059

ATTENDU la demande de prix de gré à gré pour l'achat d'éclairage rétrofit au DEL pour lampadaires du Faubourg Boisbriand;

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 21 juin 2023;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHIT TOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'accepter l'offre de l'entreprise Franklin Empire inc. au montant de 72 464,69 \$, toutes taxes incluses, pour l'achat d'éclairage rétrofit au DEL pour lampadaires du Faubourg Boisbriand - Contrat 2023-2059.

D'approprier la somme de 6 684 \$ au surplus libre accumulé.

Adoptée

2023-07-373

SYSTÈME DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION - CONTRAT 2023-2065

ATTENDU que le contrat 2023-2065 pour les services professionnels pour les plans et devis ainsi que la surveillance dans le cadre des travaux de réfection de la déshydratation des boues à l'usine d'épuration nécessite l'évaluation des soumissions par un comité de sélection;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'approuver le système de pondération et les critères d'évaluation proposés par le Service du génie permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisées dans le cadre du contrat 2023-2065 pour les services professionnels pour les plans et devis ainsi que la surveillance dans le cadre des travaux de réfection de la déshydratation des boues à l'usine d'épuration.

Adoptée

2023-07-374

UTILISATION DE L'OPTION DE PROLONGATION POUR LES ACHATS REGROUPÉS DE MICRO-ORDINATEURS DE TABLE, PORTABLES, SERVEURS X86 ET TABLETTES ÉLECTRONIQUES AVEC LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De se prévaloir de l'option de prolongation de l'entente d'adhésion aux achats regroupés de micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques avec le Centre d'acquisitions gouvernementales, pour la période du 17 août 2023 au 16 février 2024.

D'autoriser le directeur du Service des ressources informationnelles à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

2023-07-375

VILLE DE BOISBRIAND C. PROPRIÉTÉS TOV, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE TRANSACTION

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet de convention de transaction avec Propriétés TOV, société en commandite, dans le cadre du dossier portant le numéro 700-17-019404-234 des dossiers de la Cour supérieure du district de Terrebonne, relativement à un usage dérogatoire dans la zone A 503, au 3795, chemin de la Rivière-Cachée.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-07-376

LOCATION D'UN ESPACE INDUSTRIEL POUR LES BESOINS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MACHCAFO

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver le projet de bail avec la société en commandite MACHCAFO ayant trait à la location d'un espace industriel situé au 1056, rue des Forges à Terrebonne, pour les besoins du Service de sécurité incendie, pour un terme de trois ans à compter du 1er septembre 2023.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-07-377

MODALITÉS DE LOCATION DES IMMEUBLES SERVANT DE POSTES DE POLICE - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver le projet d'entente avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et les villes constituantes ayant trait au renouvellement de l'entente établissant les modalités de location des immeubles servant de postes de police, pour la durée du terme de toute entente intermunicipale en vigueur relative à la constitution de la Régie.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-07-378

ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE - SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver le projet d'entente avec les Villes et Municipalités de Blainville, Deux-Montagnes, Mirabel, Oka, Pointe-Calumet, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Placide et Sainte-Thérèse ayant trait à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile, pour une période de cinq ans à compter de la signature de l'entente et renouvelable automatiquement par période successive d'un an.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-07-379

OCTROI EN COMMUN D'UN CONTRAT DE LOCATION D'UNE INFRASTRUCTURE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIO-VOIX P25 SOUS FORME DE TEMPS D'ONDES ET SERVICES - SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHIT TOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'approuver le projet d'entente avec les Villes de Blainville, Mascouche, Saint-Eustache, Terrebonne, l'Assomption, Repentigny, Sainte-Thérèse et la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ayant trait à l'octroi en commun d'un contrat de location d'une infrastructure de télécommunications radio-voix P25 sous forme de temps d'ondes et services, pour une période initiale de cinq ans débutant le 15 mai 2024, renouvelable automatiquement pour deux périodes successives de deux ans.

De mandater la Ville de Blainville pour l'exécution de l'entente.

De désigner le directeur du Service de sécurité incendie, représentant de la Ville chargé de l'application de l'entente ainsi que du suivi auprès du représentant de la ville mandataire et de l'adjudicataire retenu à la suite du processus d'appels d'offres.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-07-380

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS POUR L'ANNÉE 2024

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'autoriser la présentation, par la régisseuse à la vie culturelle du Service des loisirs de la Ville de Boisbriand, d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2024 pour une somme d'environ 24 000 \$, prévoyant un financement de 12 000 \$ par la Ville et de 12 000 \$ par le ministère.

Adoptée

2023-07-381

ACQUISITION POUR FINS DE RUE - LOT 6 431 511 DU CADASTRE DU QUÉBEC (EXTRÉMITÉ DE LA RUE LA FAYETTE OUEST)

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De consentir à la cession par 9345-3934 Québec inc. à la Ville du lot 6 431 511 du cadastre du Québec pour fins de rue, étant l'extrémité de la rue La Fayette

Ouest, conformément à l'entente pour le déplacement de services municipaux datée du 14 avril 2021.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-07-382

MAINLEVÉE PARTIELLE - PROJET DE DÉVELOPPEMENT LES BOISÉS DION - PROTOCOLE D'ENTENTE 1052 P-67

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder la mainlevée partielle de l'inscription de tous les droits hypothécaires résultant de l'acte de garantie hypothécaire, reçu devant Me Mélissa POIRIER, notaire, le 9 décembre 2021 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro 26 890 597, mais dans la seule mesure où sont visés les immeubles suivants : les lots 6 306 593 et 6 306 594 du cadastre du Québec, faisant partie de la phase I du projet résidentiel Les Boisés Dion.

De réserver les droits de la Ville sur le résidu des lots affectés par la garantie hypothécaire.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-07-383

AUTORISATION DU CONSEIL - FERMETURE DE LA RUE CHAVIGNY - FÊTE D'HALLOWEEN 2023

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'interdire la circulation automobile sur la rue Chavigny le 31 octobre 2023, de 16 h à 21 h 30, pour procéder au montage et au démontage des équipements d'animation dans le cadre de la fête d'Halloween qui se tiendra au Centre d'interprétation de la nature (CIN).

De transmettre une lettre aux résidents de la rue Chavigny pour les aviser de cette fermeture.

Adoptée

2023-07-384

AUTORISATION DU CONSEIL - FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service des travaux publics à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains privés vacants ou construits inscrits à la liste du 6 juin 2023.

Adoptée

2023-07-385

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU « LES ARTS ET LA VILLE » -
MISE EN CANDIDATURE**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTON

D'autoriser madame Isabelle Gauthier, régisseur vie culturelle au Service des loisirs, à soumettre sa candidature au conseil d'administration du réseau « Les Arts et la Ville » dans la catégorie « Monde municipal - fonctionnaire » pour un mandat de 2 ans.

Adoptée

2023-07-386

**OFFRE DE SERVICES - SPECTACLE DE LA FÊTE NATIONALE DU 23 JUIN
2024**

ATTENDU l'offre de services pour la tenue du spectacle du 23 juin 2024 à l'occasion de la Fête nationale;

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs du 29 juin 2023;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'accepter l'offre du producteur Gestion Boom Desjardins inc. au montant de 34 492,50 \$, toutes taxes incluses, pour la tenue du spectacle à l'occasion de la Fête nationale du 23 juin 2024.

Adoptée

2023-07-387
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION - MAI 2023

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mai 2023 montrant un total mensuel de 13 510 219 \$ et un cumulatif annuel de 54 970 081 \$.

Adoptée

2023-07-388
DÉPÔT DU BILAN QUADRIENNAL PORTANT SUR LE RÈGLEMENT RV-1655 SUR LA POLITIQUE DE PARTICIPATION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'URBANISME

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du bilan quadriennal portant sur l'application de la politique de participation publique en matière d'urbanisme, conformément à l'article 11 de l'Annexe I du Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme.

Adoptée

2023-07-389
ORIENTATION DU CONSEIL SUR UNE DEMANDE DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME ASSUJETTIE À LA POLITIQUE DE PARTICIPATION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'URBANISME - DEMANDE VISANT UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL MULTIFAMILIAL DE CINQ LOGEMENTS AU 23, RUE BETH-HALEVY - ZONE P-3 516

ATTENDU l'assujettissement du projet de modification du Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'usage R-3 « multifamilial » dans la zone P-3 516 au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme;

ATTENDU la nécessité de connaître la capacité des réseaux privés en fonction de la densité projetée;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De refuser le déclenchement d'une démarche de participation publique conformément au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme pour le projet de construction d'un bâtiment résidentiel multifamilial au 23, rue Beth-Halevy, sur le lot 2 502 811 du cadastre du Québec dans la zone P-3 516 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

2023-07-390

ORIENTATION DU CONSEIL SUR UNE DEMANDE DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME ASSUJETTIE À LA POLITIQUE DE PARTICIPATION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'URBANISME - DEMANDE VISANT UN PROJET D'IMPLANTATION D'UNE STATION-SERVICE ET D'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT SUR UNE PARTIE DU LOT 3 934 399 (AVENUE DES GRANDES-TOURELLES) - ZONE C-3 405

ATTENDU l'assujettissement du projet de modification du Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'usage C-2 « commerces de quartier » dans la zone C-3 405 au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme;

ATTENDU les impacts négatifs anticipés par l'implantation d'une station-service dans ce secteur;

ATTENDU que le terrain pourrait offrir un très grand potentiel de développement pouvant accueillir des bâtiments et usages qui pourraient augmenter le niveau de dynamisme et d'attractivité du Faubourg;

ATTENDU que la Communauté métropolitaine de Montréal a identifié le Faubourg commercial comme étant un emplacement stratégique à redévelopper;

ATTENDU l'absence d'une demande de modification du Guide du Faubourg secteur commercial afin de dégager une vision d'ensemble;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De refuser le déclenchement la démarche de participation publique conformément au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme pour le projet d'implantation d'une station-service et l'aménagement d'un stationnement sur une partie du lot 3 934 399 du cadastre du Québec ayant front sur l'avenue des Grandes-Tourelles, dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

2023-07-391

APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL - FAUBOURG BOISBRIAND, BÂTIMENT A1 - AVENUE DES GRANDES-TOURELLES - ZONE C-3 405

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 31 mai 2023 portant le numéro R-23-CU-4761, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de rénovation des façades du bâtiment commercial A1 situé sur l'avenue des Grandes-Tourelles dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture marché Faubourg préparé par David W. Smith, architecte, daté du 25 août 2022;
- plan d'architecture Tigre Géant préparé par David W. Smith, architecte, daté du 12 mai 2023;
- plan d'aménagement paysager préparé par BC2, daté du 29 mai 2023.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 41 185 \$ pour la réalisation de l'aménagement du terrain.

Adoptée

2023-07-392

APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET DE RÉNOVATION - RÉSIDENCE UNIFAMILIALE ISOLÉE SITUÉE AU 93, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 31 mai 2023 portant le numéro R-23-CU-4760, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de rénovation extérieure d'une résidence unifamiliale isolée située au 93, chemin de l'Île-de-Mai dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par Marc Ratté, daté du 13 mai 2023;
- simulations visuelles préparées par Marc Ratté, datées du 13 mai 2023.

Adoptée

2023-07-393

APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - TERRASSE EXTÉRIEURE COMMERCIALE DU RESTAURANT BALTHAZAR - 2915, PROMENADE SAINT-ANTOINE - ZONE C-3 405

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 20 juin 2023 portant le numéro R-23-CU-4772, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de terrasse extérieure commerciale du restaurant Balthazar situé au 2915, promenade Saint-Antoine dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

2023-07-394

APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET D'ENSEIGNES - RESTAURANT BALTHAZAR - 2915, PROMENADE SAINT-ANTOINE - ZONE C-3 405

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 20 juin 2023 portant le numéro R-23-CU-4773, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet d'enseignes du restaurant Balthazar situé au 2915, promenade Saint-Antoine dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et simulation des enseignes préparés par Zone Enseignes, datés du 6 juin 2023.

Adoptée

2023-07-395

APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET D'ENSEIGNES - WINNERS - 3100, AVENUE DES GRANDES-TOURELLES - ZONE C-3 406

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 31 mai 2023 portant le numéro R-23-CU-4764, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet d'enseignes pour le commerce Winners à être localisé au 3100, avenue des Grandes-Tourelles dans la zone C-3 406 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée au plan et détails des enseignes préparé par Montreal Neon Signs, le 24 mai 2023.

Adoptée

2023-07-396

APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - TIGRE GÉANT - 2529, AVENUE DES GRANDES-TOURELLES - ZONE C-3 405

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 31 mai 2023 portant le numéro R-23-CU-4762, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet d'enseignes du commerce Tigre Géant à être localisé 2529, avenue des Grandes-Tourelles dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et simulation des enseignes préparés par Hansen Signs, datés du 11 août 2022.

Adoptée

2023-07-397

RAPPORT D'EMBAUCHES DU MOIS DE JUIN 2023

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport des engagements temporaires de personnel salarié dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 1er au 30 juin 2023.

Adoptée

2023-07-398

EMBAUCHE - INSPECTRICE MUNICIPALE AU SERVICE D'URBANISME

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'embaucher madame Christine Mansour au poste syndiqué régulier à temps complet d'inspectrice municipale au Service d'urbanisme à compter du 10 juillet 2023.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service d'urbanisme.

Adoptée

2023-07-399

EMBAUCHE - SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE AU SERVICE DU GÉNIE

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'embaucher madame Nadia Gallichan au poste syndiqué régulier à temps complet de secrétaire administrative au Service du génie à compter du 10 juillet 2023.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service du génie.

Adoptée

**2023-07-400
EMBAUCHE - TECHNICIENNE EN APPROVISIONNEMENT AU SERVICE
JURIDIQUE ET GREFFE**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'embaucher madame Émilie Fournier au poste syndiqué régulier à temps complet de technicienne en approvisionnement au Service juridique et greffe à compter du 7 août 2023.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service juridique et greffe.

Adoptée

**2023-07-401
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – LETTRE D'ENTENTE
NUMÉRO 83 – SIGNATURE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet de lettre d'entente numéro 83 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 ayant trait à l'accueil de l'hôtel de ville.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2023-07-402
COMITÉ SUR LA REDDITION DE COMPTES - DÉPÔT DU COMPTE-RENDU
DE LA RENCONTRE DU 16 MAI 2023**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De prendre acte du dépôt du compte-rendu de la rencontre du comité sur la reddition de comptes du 16 mai 2023 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

Adoptée

2023-07-403

**COMITÉ DE RETRAITE - DÉSIGNATION TEMPORAIRE D'UNE
REPRÉSENTANTE DE L'EMPLOYEUR**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De désigner madame Josiane Chevrier, trésorière adjointe et chef de division comptabilité et paie, comme représentante de l'employeur au Comité de retraite en remplacement de la directrice du Service des finances et trésorière, jusqu'au 31 décembre 2023.

Adoptée

2023-07-404

**SIGNALISATION - PLATEAU DE RALENTISSEMENT SUR L'AVENUE JEAN-
DUCEPPE**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'autoriser l'installation d'un plateau de ralentissement face au 622, avenue Jean-Duceppe.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

Adoptée

2023-07-405

**SIGNALISATION - REMPLACEMENT D'UN ARRÊT OBLIGATOIRE PAR UN
PLATEAU DE RALENTISSEMENT SUR LA RUE YVONNE-LACROIX**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

De remplacer l'arrêt obligatoire par un plateau de ralentissement sur la rue Yvonne-Lacroix.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

Adoptée

2023-07-406

**CORRESPONDANCE DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC -
ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS
SUITE À L'AUDIT PORTANT SUR LE PROCESSUS ENCADRANT
L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De prendre acte du dépôt d'une lettre de la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec datée du 9 juin 2023 portant sur l'état d'avancement de l'application des recommandations reçues suite au dépôt du rapport d'audit portant sur le processus encadrant l'adoption des règlements.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les conseillers par la suite prennent la parole à tour de rôle.

2023-07-407

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De lever la séance à 20 h 25.

Adoptée